



Sci ou pas sci? que est la maeilleur chose fiscalement?

Par **miss34**, le **24/06/2008** à **01:47**

Bonjour,

Je souhaite acquérir un studio en investissement « le loyer remboursera une partie du crédit pendant 15 ans », avec un membre de ma famille on a pensé à monter une SCI qui n'aura que ce studio

Est t'il possible avec la Sci de louer meublé?

Qu'est ce qui serai le plus intéressant fiscalement ?

Merci de votre attention je suis un peu paumé